

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **96 (1960)**

Heft 28

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

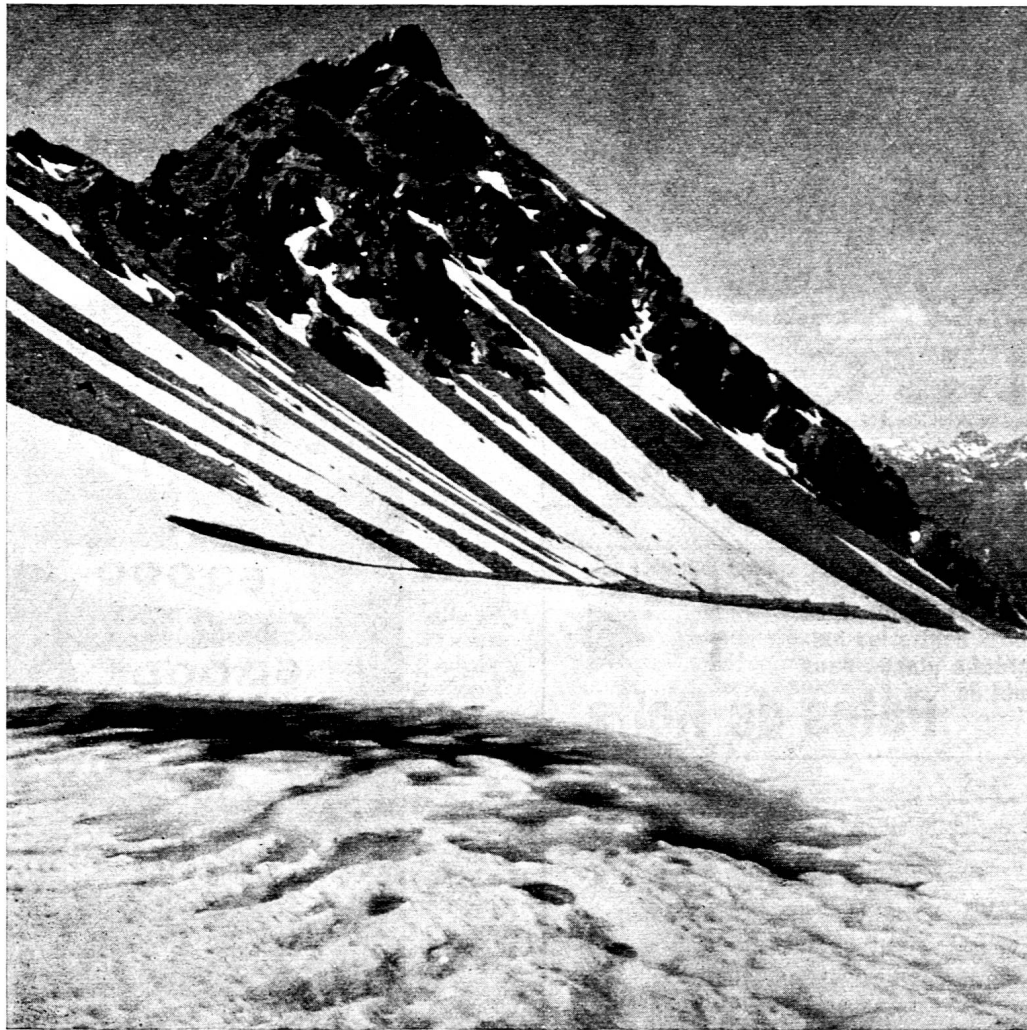
Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



Cliché de la Ligue suisse pour la Protection de la Nature

Piz del Fuorn

Henniez-Lithinée s.a.
Eau minérale digestive

RESTAURANT

LA ROCHELLE
5, RUE DU COMMERCE
5ème ÉTAGE - LIFTS

Seul ou en groupe :
notre restaurant plaît à tous
MENUS dep. 3.50
Spécialités de glaces

TEL. 25 92 77

La bonne adresse
pour vos meubles

→

**HALLE
MEUBLES**
TERREAU 15

Choix
de 200 mobiliers
du simple
au luxe

1000 meubles divers

AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois

Collègues ! faites confiance à


MILCOP

l'avantageux duplicateur conçu pour l'école
Documentation - Références - Démonstrations - Vente
F. PERRET, membre SPN, Valangines 40, Neuchâtel

POUR VOS COURSES D'ÉCOLE:

Timbres de la Caisse suisse de
voyage, gratuits contre les bul-
letins de garantie placés dans
chaque paquet de


Pâtes de Rolle



Pour le JURA,
nous vous fournissons volontiers
des suggestions de courses
en autocar au départ de
Tavannes, Glovelier, Delémont

Chemins de fer du Jura

Service automobile, TRAMELAN Tél. (032) 9 37 83



60.000

60.000

60.000

VENDREDI
2 SEPTEMBRE

LOTÉRIE ROMANDE

Restaurant du Cerf

LE NOIRMONT (Franches-Montagnes)
Cuisine renommée - Spécialités

Tél. (0 39) 4 61 42

G. Gautschi-Comte
Chef de cuisine

Partie corporative

Congrès internationaux d'Amsterdam FIAI et CMOPE

28 juillet - 7 août 1960

I. — FIAI

Le congrès annuel de la Fédération internationale des associations d'instituteurs a eu lieu à Amsterdam du 28 au 31 juillet. Admirablement organisé par nos collègues du Nederlandse Onderwijzers Vereniging, le congrès s'est déroulé dans d'excellentes conditions ; il faut dire que si la mise en œuvre de la traduction simultanée présente quelques inconvénients, elle permet une accélération remarquable des débats de sorte que, même avec des discussions prolongées, le programme des travaux peut être intégralement accompli.

Comme la tradition le veut, le congrès s'est ouvert par une séance commune avec nos collègues de l'enseignement secondaire (Fédération internationale des professeurs de l'enseignement secondaire officiel). Cette séance est utile pour affirmer — et c'est ce que tous les orateurs n'ont pas manqué de faire — l'unité profonde de notre rôle d'éducateurs et combien les problèmes qui peuvent nous unir sont plus nombreux et plus importants que ceux qui risquent de nous diviser.

* * *

Le message du secrétaire général de la FIAI, notre collègue R. Michel, de Lausanne, commence à rappeler les circonstances qui ont amorcé, en 1926, à Amsterdam même, la fondation de la FIAI ; mais le problème de la paix ne se pose plus aujourd'hui comme il y a 34 ans. Il n'est plus européen, il est devenu mondial.

Si, d'autre part, par la Confédération mondiale, nous sommes entrés en relations avec les enseignants des cinq continents, il faut reconnaître que la FIAI est restée surtout européenne ; et pourtant nous aurions beaucoup à apprendre des pays qui s'élèvent à l'indépendance, comme nous pourrions leur donner beaucoup, car, pour eux, le rôle de l'enseignement primaire est essentiel.

Le message passe en revue les efforts faits par notre fédération pour intensifier les contacts internationaux. Beaucoup de nos associations sont aussi engagées dans une lutte très vive pour la défense de l'école publique et contre les attaques dont elle est l'objet.

Au sujet des pourparlers entre nos fédérations internationales et l'UNESCO, nous sommes chargés, dans le cadre de l'étude des relations entre l'Orient et l'Occident, d'effectuer une enquête dans quatre pays européens, dont la Suisse : « Quelle est la part faite dans nos manuels scolaires à l'étude de l'Asie ? »

En conclusion, le message recommande aux délégués réunis au congrès de faire tous leurs efforts pour intéresser leurs collègues restés au pays à nos soucis, à partager notre idéal, à participer à nos travaux : « De retour dans vos pays, il vous appartiendra, par les moyens que seuls vous pouvez trouver, parce que seuls vous connaissez bien vos collègues et votre opinion publique, d'élargir le cercle restreint de notre réunion internationale, d'appeler l'attention des enseignants sur les problèmes que nous sommes venus examiner ensemble parce que nous avons jugé qu'ils nous concernent tous. »

* * *

A la suite du rapport du secrétaire général, un délégué norvégien a présenté quelques suggestions sur l'activité future de la fédération et un délégué français a attiré l'attention des délégués sur la situation que crée le développement des organisations du Marché commun : la recherche scientifique doit y être augmentée, on manque de savants et de techniciens ; pour

parer à cette pénurie, on propose des réformes de l'enseignement supérieur, qui ont, par voie de conséquence, des répercussions sur l'enseignement secondaire et ensuite sur l'enseignement primaire ; or, ces réformes risquent d'être décidées par les gouvernements sans les avoir préalablement soumises aux associations d'enseignants ni les avoir discutées avec celles-ci.

* * *

Le premier thème soumis à l'étude du congrès était **la réforme des classes terminales de la scolarité obligatoire**. Il s'agit ici des classes dans lesquelles se groupent les élèves qui ne continueront pas leurs études soit dans l'enseignement secondaire ou technique.

La plupart des associations avaient envoyé de substantiels rapports, car c'est un problème qui, au fur et à mesure que se prolonge la scolarité obligatoire, se pose avec un acuité accrue dans le monde entier.

Le rapport de synthèse avait été confié à miss Nilson, qui a fort bien tiré l'essentiel de tous les rapports nationaux.

Naturellement, l'organisation de ces classes, la proportion des élèves que les suivent, les raisons pour lesquelles les élèves s'y inscrivent varient beaucoup d'un pays à l'autre ; parmi les raisons du choix de ces classes, « celle des échecs scolaires revient plus souvent qu'aucune autre. Le manque d'aptitude pour les études abstraites en est une autre fort fréquente. Dans quelques cas, on relève que c'est le manque de place dans les écoles secondaires... »

Parmi les problèmes qu'elle soulève, miss Nilson écrit : « Si les élèves ont été contraints d'y entrer en raison du manque de place dans les écoles secondaires, ils commencent leur travail avec un sentiment d'infériorité, accentué encore par le peu d'estime accordé à ces classes. La communauté n'apprécie pas toujours l'éducation qui s'y donne ; c'est pourquoi les élèves ont des difficultés à trouver du travail à leur sortie de l'école. »

La discussion a été intéressante : elle a porté entre autres sur la nécessité d'une spécialisation au degré primaire. L'argument essentiel des opposants est que les enfants voient très souvent leurs principales aptitudes ne se déceler qu'entre 12 et 15 ans et que, par conséquent, tous doivent suivre les mêmes classes jusqu'à cet âge. Les arguments contraires sont connus.

* * *

Le deuxième sujet à l'ordre du jour était : **La correspondance internationale et les échanges scolaires en vue d'une meilleure compréhension des diverses civilisations**. Le rapporteur était notre collègue du SLV, M. Gunzinger, de Soleure. Celui-ci constate que les réponses au questionnaire assignent des buts assez différents à cette correspondance : langues étrangères, histoire, géographie, situation politique, etc. Certaines réponses sont pessimistes sur le résultat de cet échange de lettres et pensent que l'école primaire a bien assez d'activités à remplir sans cette charge supplémentaire. D'autres constatent qu'on en peut obtenir d'excellents résultats et qu'elle doit être encouragée.

A l'école primaire, c'est surtout avec les pays parlant la même langue que s'échange cette correspondance. « On s'accorde à reconnaître qu'il s'agit, en premier lieu, d'établir des contacts d'individu à individu, de classe à classe et d'école à école, afin de constater

ce qui, dans la vie commune, unit ou sépare, afin d'apprendre aussi que la vie commune n'a pas seulement des avantages et qu'elle est féconde si elle repose sur une expérience authentique.»

La discussion a été aussi nourrie, mais elle a moins porté sur les idées générales que la précédente.

* * *

La partie administrative a pris, heureusement, très peu de place dans les préoccupations des délégués. Une modification des statuts, concernant le nombre de voix accordées aux associations nationales a été adoptée sans discussion. C'est un fait assez rare pour qu'on le signale. R. Michel a été réélu pour la douzième fois secrétaire général et G. Willemijn se voyait confirmer pour la onzième fois comme trésorier.

Les débats ont été conduits avec une souriante fermeté par miss Cleary (Angleterre).

Nos collègues des Pays-Bas, non seulement avaient mis sur pied une organisation parfaite, mais ont comblé leurs hôtes de prévenances : réceptions officielles, excursion sur l'Ysselmeer à Vollandam, voyage à Rotterdam avec visite du port, etc.

Qu'ils en soient vivement remerciés.

» Les instituteurs du monde doivent se rencontrer sur le plan de la profession non seulement pour échanger leurs vues sur des problèmes d'éducation, mais aussi et surtout pour apprendre à mieux se connaître, se comprendre et par là servir la cause de la paix. Car nous savons tous et plus que jamais, combien la paix est indispensable à l'œuvre de l'éducation.

» Et nous savons aussi que si nous pouvions contribuer, par notre action d'éducateurs, à dissiper l'incompréhension, la méfiance et la peur, nous aurions du même coup créé la possibilité de dégager des moyens immenses affectés présentement aux œuvres de destruction, pour les mettre à disposition des besoins plus grands encore des œuvres de civilisation dont nous savons bien qu'ils dépassent les possibilités de plus de la moitié de l'humanité.

» Cet idéal défini ici, il y a 34 ans, est celui qui anime encore notre Fédération.»

Ce texte de R. Michel caractérise bien l'esprit dans lequel travaille la FIAI. Le congrès d'Amsterdam a eu l'occasion de se rappeler que c'est dans cette ville qu'en 1926, se sont réunis les représentants des instituteurs français et allemands, avec le concours des Hollandais, pour y fonder la FIAI. Dumas est le seul survivant de cette réunion et il a été applaudi et fêté. Le congrès de 1960 a été digne de ses prédécesseurs ; si les idées des délégués ne sont pas toujours les mêmes, leur confrontation s'est faite loyalement, les discussions ont été courtoises, avec toujours un souci évident de comprendre les arguments comme la situation d'autrui. L'estime mutuelle est le premier pas vers l'amitié et celle-ci est indispensable pour faire œuvre utile sur le terrain international, par-dessus les obstacles que dressent les langues différentes, les conceptions différentes de vue, les circonstances différentes de l'économie, de la religion, des philosophies. A ce point de vue, le congrès FIAI de 1960 peut être gratifié d'excellent congrès.

Les délégués de 21 associations étaient présents, venant de 16 pays. MM. Théo Richner et Gunziger représentaient le SLV et A. Perrot et Paroz notre SPR.

G.W.

CONGRÈS DES ÉDUCATEURS ALLEMANDS

Brême, 8-11 juin 1960

Le pays de la libre ville hanséatique de Brême est très fier de son double titre ; c'est aussi le plus petit des Etats allemands (environ 400 km²) et il compte quelque 670 000 habitants dont 548 000 sont des citoyens. La ville elle-même a été très sérieusement touchée pendant la guerre puisqu'elle a subi 173 attaques aériennes et que 62 % de ses habitations ont été anéanties ainsi que tous les ponts sur le Weser. La reconstruction est aujourd'hui très avancée et Brême montre le même visage que tant d'autres villes allemandes : on n'aperçoit plus guère de ruines ; on a tenté de sauver ou de reconstituer les édifices ayant une valeur historique ou artistique, mais à côté de ces témoins du passé, partout s'installe le règne du béton et du verre.

Le port est en pleine activité et a contribué à rendre à la ville son importance économique ; le trafic actuel représente un tonnage double de celui de l'avant-guerre et si le premier effort a porté tout naturellement sur la reconstruction du port et de ses installations, l'effort actuel se concentre sur le développement des voies d'accès à l'arrière-pays : chemins de fer, navigation fluviale, canaux, etc.

* * *

L'organisation des enseignants allemands n'est pas simple ; c'est d'abord une fédération qui groupe les associations de chaque Etat, et pour nous, Suisses, cette forme ne nous est pas étrangère ; mais chaque association compte parmi ses membres l'ensemble du corps enseignant, des écoles maternelles aux professeurs des facultés. Ensuite, toutes les associations, sauf une, for-

ment le *Syndicat de l'Education et de la Science (Gewerkschaft Erziehung und Wissenschaft)*, affilié à la centrale syndicale allemande ; nos collègues jouent dans le mouvement de la confédération générale du travail un grand rôle et cette situation leur permet de tenir l'ensemble des travailleurs allemands au courant des problèmes essentiels qui se posent à l'école populaire. Cependant l'association bavaroise est restée rétive devant l'adhésion aux syndicats. On a donc conservé l'ancienne forme de groupement sous le nom de *Communauté de travail des associations d'instituteurs allemands (Arbeitsgemeinschaft Deutscher Lehrerverbände A.G.D.L.)* et c'est sous cette double forme que se tient le congrès. Enfin, dans chaque association se constituent des groupes, appelés *Fachgruppen* dans lesquels travaillent les enseignants qui s'intéressent à la même branche, ou qui ont des intérêts communs, comme, par exemple, le groupe de l'école populaire, celui de l'école moyenne, etc.

Le congrès est en réalité une assemblée des délégués, nommés par les associations d'après le nombre de leurs membres, et aussi par les groupes spéciaux, suivant le même principe. Le congrès se tient tous les deux ans et il rassemble quelque 1200 délégués, pour plus de 100 000 membres.

J'ai dû à l'amitié de mes collègues allemands d'avoir pu suivre l'évolution de leur association depuis plus de 12 ans, et, chaque fois que j'assiste à un de leurs congrès, je suis frappé de voir qu'après les premiers pas, un peu timides et hésitants, qui ont marqué la reconstitution de l'A.G.D.L., l'élan et la force du mouvement n'ont fait que s'affirmer d'année en année. On

sent que, devant l'opinion publique allemande, comme devant les autorités fédérales et celles des « Länder », le Syndicat de l'Éducation et de la Science est un élément extrêmement important dont la politique scolaire est à considérer.

D'autre part, et dès les premières années d'après-guerre, l'A.G.D.L. a poursuivi avec ténacité une action internationale de grande envergure ; aucune des associations de la F.I.A.I. n'a fourni un effort aussi considérable pour renseigner ses membres sur tout ce qui se passe dans le monde, au point de vue pédagogique, et les résultats des travaux de nos congrès internationaux et des questions qu'ils soulevaient ont été largement diffusés, non seulement dans les journaux et dans les publications des associations, mais même dans la grande presse.

Dernièrement, l'A.G.D.L. est rentrée en possession de son imprimerie que les nazis lui avaient confisquée lors de leur arrivée au pouvoir et plus récemment encore, une partie des capitaux qui avaient été spoliés en 1933, ont été restitués à l'association (il s'agit d'un certain nombre de millions !). Aujourd'hui, l'A.G.D.L. est une association puissante, dont la force et le dynamisme frappent tout observateur.

Une évolution bien visible aussi s'est produite dans la façon de concevoir le travail et d'endosser les responsabilités.

Dans les premiers congrès qui virent la renaissance de l'association, après la catastrophe de 1945, il importait avant tout de refaire l'unité du corps enseignant, divisé alors entre les trois zones occidentales d'occupation. A l'apathie des premières années avaient succédé des luttes très vives de tendances ; c'était le temps des harangues passionnées où les tribuns soulevaient littéralement leur auditoire. Les résultats en étaient peut-être un peu désordonnés. Mais, peu à peu, le rôle directeur et surtout coordinateur des autorités centrales s'est imposé : des directives très souples, mais suffisamment précises et valables pour plusieurs années ont été adoptées et ont guidé les démarches de l'association.

Actuellement, le gros effort de l'A.G.D.L. se porte sur l'opinion publique ; il faut donner au peuple allemand la conviction que l'avenir du pays dépend de la qualité de ses écoles et qu'aucun sacrifice financier ne doit paraître trop lourd pour en améliorer l'efficacité. Pour atteindre ce but, l'A.G.D.L. a présenté un plan complet de réforme scolaire qui montre au public tout ce qu'on attend de l'école et quelles sont les conséquences financières du projet pendant les dix prochaines années.

C'était là le sujet essentiel soumis à l'étude et aux décisions du congrès. La séance d'ouverture donnait l'occasion au professeur Carlo Schmid, vice-président du Bundestag, de parler de *l'homme dans le monde de demain*. Tout émaillée de formules frappantes, cette conférence fit une impression profonde ; l'éducation allemande doit être plus ouverte, plus souple et plus poussée ; sans doute, cela coûtera beaucoup d'argent, mais l'argent consacré à l'école est une contribution singulièrement agissante pour la défense du pays.

Une des journées du congrès fut consacrée tout entière aux plans de dix ans, avec deux conférences, l'une sur *la formation de l'homme et le plan scolaire et les besoins financiers des institutions publiques de culture dans la République fédérale allemande de 1960 à 1970*. Les conférenciers n'étaient pas des amateurs ni des politiciens. Ce sont des savants spécialisés dans l'étude de la conjoncture économique et sociale et qui dirigent sur l'école leurs préoccupations et leurs études. C'est une forme tout à fait scientifique de l'action syndicale,

et elle n'est possible que si on dispose de moyens financiers suffisants, soit pour les honoraires des hommes de science, soit pour une publication étendue, à grand renfort de tableaux statistiques et de graphiques, le résultat de leurs travaux. Le jeu, paraît-il, en vaut la chandelle !

Quant à la réforme elle-même, elle fixe à 6 ans révolus l'entrée de l'enfant à l'école obligatoire. Avant cet âge, il faut prévoir la création d'un très grand nombre de jardins d'enfants, dont la fréquentation sera facultative. L'école de base comprend les quatre premières années de la scolarité ; ensuite, c'est l'école moyenne qui comprend les 5e et 6e années d'école ; elle est fréquentée obligatoirement par tous les élèves, avec un commencement de différenciation.

L'école supérieure comprend quatre ans d'études (7e et 10e années) et se divise en trois branches : l'école supérieure du travail (Werkoberschule) qui est une école professionnelle, surtout dans la 10e année où quatre directions sont prévues : technique, commerciale, agricole, ménagère ; l'école supérieure réelle (7e à 11e année), orientée vers la vie pratique, avec étude de deux langues étrangères, et disciplines scientifiques (mathématiques, sciences naturelles, ainsi qu'économie domestique et sociale) ; le gymnase, que les élèves abordent en réalité dès la 7e année d'étude et qui avec celle-ci compte 7 ans.

Je ne donne ici qu'un schéma, car toute étude plus complète dépasserait de beaucoup les limites raisonnables d'un tel article.

Une des idées les plus neuves de la réforme proposée est ce que nos collègues appellent la « deuxième voie de la culture ». Elle doit conduire sur les bancs de l'université les élèves qui n'ont pas suivi la voie normale : le gymnase et la maturité, et permettre à ceux qui se sont engagés dans la voie professionnelle de pouvoir accéder aux universités.

J'espère un jour revenir de façon plus approfondie sur ces deux sujets.

* * *

Le congrès a encore adopté une nouvelle convention fixant les rapports entre l'association bavaroise et l'ensemble des autres associations. Il a élu enfin à la présidence de l'A.G.D.L. le professeur Rodenstein, de Brunschwig, bien connu dans les milieux pédagogiques internationaux, car depuis 1948, il est un fidèle de la F.I.A.I. qu'il a présidé de 1957 à 1959. Il succède à M. Traeger décédé au début de cette année et qui avait été l'infatigable ouvrier de la reconstitution de l'A.G.D.L.

Comme d'habitude, les hôtes du congrès ont été magnifiquement traités. Visite du port et excursion dans la campagne brémoise, pays plat et humide, où seuls l'élevage du bétail et l'économie laitière peuvent avoir quelque chance de succès. Et puis, repas du président, et puis soirée de variétés... tout cela intercalé avec habileté entre les séances du congrès et les innombrables séances des commissions et des groupes.

Qu'il me soit permis d'exprimer ma reconnaissance à nos collègues allemands pour tout ce qu'ils nous ont permis de voir et d'apprendre...

G. W.

BUFFET CFF MORGES

M. ANDRÉ CACHEMAILLE

★

Tél. 7 21 95

VAUD

Si le fils que vous aimez...

... avait le malheur d'être atteint d'une infirmité qui handicape son avenir professionnel, c'est peut-être au Repuis à Grandson que vous le placerez. Il y trouverait un foyer, des amis et surtout des spécialistes capables de l'aider à affronter la vie.

Le Repuis a fêté cette année le 25^e anniversaire de son inauguration. Depuis 1935, près de 900 jeunes handicapés y ont appris un métier correspondant à leurs possibilités et sont devenus des hommes utiles à la société.

Actuellement le Repuis se trouve en face d'urgents problèmes à résoudre : il est indispensable de reconstruire les dépendances et de modifier certains aménagements intérieurs, de développer les installations de physiothérapie, de perfectionner et de compléter le parc de machines et l'outillage.

Les ressources habituelles ne permettent pas de couvrir ces dépenses très importantes, aussi un appel spécial par chèques postaux est-il adressé à la population romande avec l'assentiment des autorités cantonales et communales de notre canton.

Un bulletin vert a été distribué dans les boîtes aux lettres. Prenez la peine de le lire et suivez le bon mouvement de votre cœur qui vous dira de la porter à la poste. Petits ou grands, tous les dons seront les bienvenus.

**Association vaudoise
des maîtres de classes d'orientation professionnelle
et de travaux manuels**

Communication

Concerne l'utilisation des machines à l'école.

Par lettre datée du 30 avril 1959, M. P. Oguey, chef

du Département de l'instruction publique et des cultes, nous faisait savoir que, dans les ateliers scolaires, les machines suivantes pouvaient être mises à la disposition des élèves :

- a) pour le travail sur bois : un tour et une perceuse ;
- b) pour le travail du métal : une cisaille à métaux non actionnée par un moteur, et une perceuse.

D'entente avec M. Martin, chef de service, le comité OPTM tient à préciser que les dispositions ci-dessus conservent leur pleine valeur, ce que l'avis du Département, paru dans le Bulletin officiel d'avril, ne mentionne pas.

Au nom du comité OPTM :

Le président,	le secrétaire,
E. Golaz.	R. Kissling.

**Collectivité SPV de la Société vaudoise de
Secours Mutuels**

(Communication aux assurés)

Du 15 juillet au 15 août, le soussigné sera absent de Lausanne. Le service des feuilles-maladie fonctionnera toutefois comme d'habitude. Les affiliés de la collectivité sont simplement invités à demander les feuilles d'assurance par la poste plutôt que par le téléphone qui ne répondra qu'incidemment.

F. Petit.

Montreux-Cercle

Maître de dessin et travaux manuels. Titre exigé : brevet spécial de travaux manuels. S'annoncer à la direction des écoles de Montreux. Délai d'inscription au Dt : voir F.O.

GENÈVE

UIG - Messieurs

Rapport du président pour l'année 1959

Au moment de commencer la lecture de ce rapport d'activité, je voudrais vous dire combien le comité souhaite s'adresser à des collègues venus ce matin davantage par intérêt que par devoir. En effet, il est temps que tous nous prenions conscience du rôle important que doit jouer notre association dans la gestion de notre école genevoise.

Nous avons fourni de gros efforts, durant ces dernières années, afin de redonner à notre corporation une unité d'action qui lui garantisse le maximum d'efficacité. Il nous est particulièrement agréable de constater combien l'esprit de collaboration qui anime les membres des trois sections de l'UIG est réjouissant, combien l'attitude constructive et sincère de nos collègues doubles-affiliés est sympathique et appréciée. En ce qui concerne la section des messieurs, nous voulons exprimer à nos amis Soldini et Sottas notre reconnaissance pour l'excellent travail qu'ils ont fourni au sein de notre comité.

Si nous souhaitons vivement que cette entente, que cette unité durent et s'affermissent encore, nous devons constater à regret qu'une trop faible partie des membres de l'UIG prend part aux différentes activités de notre association. Nous vous demandons instamment, chers collègues, de réaliser pleinement que votre comité doit pouvoir compter sur l'appui de tous les membres de l'UIG et que le moment n'est pas venu d'adopter une attitude indifférente. L'importance des sujets que nous aborderons tout à l'heure devrait vous en convaincre.

Mutations.

Sept collègues qui ont fait valoir leurs droits à la retraite ont démissionné de notre association durant le dernier exercice. Ce sont : Henri Arm, Paul Bonard, Albert Cornioley, Robert Doebeli, Alfred Laederach, François Tissot et Charles Woodtli. Nous les féterons tout à l'heure, mais d'ores et déjà nous les remercions de l'appui qu'ils ont apporté à l'UIG et nous leur souhaitons une longue et heureuse retraite.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir dans nos rangs neuf jeunes collègues : Georges Boujol, Gilbert Cadoux, Pierre Demole, Pierre Girod, Marc Marelli, Gilbert Métraux, Ramon Nyffeler, Bernard Privat et Pierre Ruel. Nous leur souhaitons une cordiale bienvenue parmi nous ; nous espérons les voir assister régulièrement à nos séances et nous souhaitons qu'ils aient du plaisir à prendre part à nos activités.

Nous avons eu le chagrin de perdre six membres honoraires : Frédéric Boehm, Charles Droz, Marius Noul, Emile Pâquin, ancien président, Charles Ramseyer et Joseph Valentin.

A la suite de ces mutations, l'UIG compte 178 membres actifs et 103 membres honoraires.

ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE ET CORPORATIVE

Pénurie de membres du corps enseignant.

Au mois de juin dernier, nous avons organisé une conférence de presse au cours de laquelle nous avons exposé les graves problèmes que pose le manque de

personnel qualifié dans notre profession. Nous avons également tenté de montrer l'intérêt que présente notre métier pour les jeunes. M. Jotterand, directeur de l'enseignement primaire, assistait à cette séance et participa très activement à la discussion. Les journaux genevois, qui nous ont désigné chacun un de leurs collaborateurs auquel nous pouvons nous adresser pour tous les problèmes concernant l'école, ont largement et fidèlement relaté cette conférence de presse et sont toujours disposés à nous accorder leur appui. La radio est également prête à nous accorder sa collaboration. Peut-être sera-t-il possible de présenter prochainement notre profession à la télévision !

Notre action auprès des mouvements de jeunesse ne semble pas jusqu'à maintenant remporter le succès escompté. Nous sommes en train de revenir à la charge afin de pouvoir entreprendre une information directe auprès des jeunes filles et des jeunes gens susceptibles de choisir un jour notre profession.

Certains d'entre vous s'étonneront peut-être de voir notre association accomplir une action qui devrait être entreprise par le Département.

Nous répondrons qu'il est plus judicieux, à notre avis, que ce soient les institutrices et les instituteurs qui disent eux-mêmes ce que leur apporte leur profession et que, pour nous tous, sur le plan corporatif, il n'existe qu'une seule solution acceptable si l'on veut améliorer la situation actuelle : c'est la voie normale, soit la maturité, le concours et les études pédagogiques. En septembre dernier, le recrutement s'est légèrement amélioré et nous espérons vivement voir augmenter régulièrement, durant ces prochaines années, le nombre des candidats achevant avec succès leur année de concours.

Nous souhaitons également n'avoir jamais à nous élever énergiquement contre un projet de titularisation de suppléants, d'études accélérées ou de rétablissement d'une section pédagogique dans les écoles secondaires. Par contre, nous serions prêts à revoir la formule du concours qui crée parfois des inégalités.

En conclusion, nous lançons un nouvel appel à tous nos membres afin qu'ils contribuent, par une action directe auprès d'anciens élèves, par exemple, à améliorer le recrutement dans notre profession. C'est un devoir pour chacun d'entre nous si nous voulons dans notre école genevoise un corps enseignant absolument qualifié.

Enseignement de l'allemand.

(Variations sur un thème connu.)

Le thème est bien connu, vous en conviendrez, puisque depuis quatre ans nous sommes contraints d'aborder régulièrement ce problème. La dernière variation fut l'œuvre du chef du Département qui, en septembre 1958, autorisa, contrairement à ce qu'il nous avait promis, l'enseignement de l'allemand au collège moderne avec le manuel « Wir sprechen deutsch ». Si l'attitude du Département a changé, celle de l'UIG n'a pas varié. Nous nous abstenons de vous répéter les arguments des institutrices et des instituteurs : vous connaissez la musique. Les maîtres de 6e et 7e a se sont réunis en mai 1959 et ont décidé de revendiquer :

a) l'introduction du nouveau manuel d'allemand en 7e a primaire en admettant le principe d'un cours d'introduction ;

b) la rétribution des heures supplémentaires dues à l'enseignement de l'allemand.

Au cours de deux entretiens que nous eûmes avec M. Borel, celui-ci parut assez bien disposé à notre égard. Ce n'était, hélas ! qu'une illusion, car près de quatre mois plus tard nous recevions du chef du Département une réponse négative. Nous avons alors écrit à M. Borel pour lui dire notre déception et lui montrer combien son attitude portait atteinte à la confiance qui devrait régner entre le Département et notre association. Nous ne contestons pas au chef du Département le droit de décider, de trancher, mais nous ne pouvons pas admettre qu'étant engagé vis-à-vis de nous il ne nous ait pas consultés avant de prendre sa

décision d'introduire le nouveau manuel au collège moderne. La réponse à notre lettre ne tarda pas. M. Borel nous disait en substance qu'il comprenait notre déception, mais que cette divergence ne nous « autorisait » pas à nous exprimer comme nous l'avons fait.

Notre situation concernant l'enseignement de l'allemand ne s'est donc pas améliorée, et nous le regrettons très vivement. Cette expérience nous a montré qu'il est facile d'éviter le dialogue lorsque celui-ci pourrait être gênant. Nous avons une tout autre idée des relations autorité - corps enseignant. Cette leçon doit donc nous rendre prudents. A la veille des pourparlers relatifs à la réorganisation de l'enseignement secondaire inférieur, il eût été préférable de la part du Département de montrer aux membres du corps enseignant primaire qu'il est possible de travailler dans un esprit de franche collaboration.

Réorganisation de l'enseignement secondaire inférieur.

Le projet du Département de l'instruction publique a figuré à l'ordre du jour de nombreuses séances de commission, de comité de section et de comité mixte. Il a retenu l'attention des membres de l'UIG pendant trois séances plénières qui ne manquèrent ni d'intérêt, ni d'animation. Finalement, la majorité des membres de l'UIG, se ralliant à l'avis du comité mixte unanime, s'est prononcée en faveur du cycle d'orientation de trois ans, sous certaines conditions concernant l'entrée en vigueur de la réforme, les bâtiments, le corps enseignant, les programmes et les méthodes. Sur le plan corporatif, l'assemblée s'est prononcée très nettement en faveur de l'accès des maîtres primaires à la 7e année d'orientation, de même qu'aux 8e et 9e C et D, et ceci sans brevet secondaire.

Nous avons pu constater, au cours des nombreux débats concernant cette réforme, combien il est difficile de séparer l'intérêt de l'enfant de celui du corps enseignant. Cette remarque n'est pas un reproche. Il est normal et même indispensable que nous nous préoccupions de la future situation de l'enseignement primaire et de son corps enseignant. Néanmoins, il ne faut pas oublier que les parents et les citoyens n'auront sans aucun doute qu'un seul souci : celui de choisir la solution la plus favorable à leurs enfants. La lutte que nous devons livrer sur le plan corporatif ne s'avère donc pas facile, et nous devons en être conscients.

Il convient de remercier nos collègues Schenkel et Pignet qui, en nous présentant, le premier un contre-projet, le second des résolutions, ont manifesté leur vif intérêt pour cette réforme. Si leur point de vue n'a pas été retenu, qu'ils sachent que le comité n'est pas resté indifférent à leurs propositions et à leurs remarques et qu'il en tiendra compte.

Le 27 décembre 1959, une délégation du comité mixte était reçue par M. Borel. Nous eûmes l'occasion de remettre au chef du Département de l'instruction publique les résolutions votées par les membres de l'UIG. Celles-ci étaient accompagnées de commentaires rédigés par le comité mixte qui, en plus des explications concernant les différents points des résolutions, avait tenu à exprimer très clairement les craintes du corps enseignant primaire. Nous tenons à vous les rappeler aujourd'hui :

1. La 7e année est dirigée actuellement (à l'exception de la 7e du collège) par des maîtres primaires parfaitement qualifiés. Les méthodes utilisées dans les 6e et 7e années primaires, en particulier l'organisation de l'enseignement dans ces deux degrés, permettent véritablement un travail d'orientation. En sera-t-il de même dans le cycle d'orientation ?
2. L'enseignement primaire ne comprendra demain que six degrés au lieu de sept. Il s'en trouvera fortement diminué. Cette nouvelle situation risque d'avoir des répercussions fâcheuses sur le recrutement des institutrices et des instituteurs.
3. Les membres du corps enseignant primaire sont en droit de craindre que les places qui leur seront réservées dans le nouvel enseignement secondaire inférieur soient restreintes.

4. Un projet de réforme de l'enseignement risque d'être « politisé ». Sa réalisation dans le détail pourrait être trop hâtive et s'effectuer sans une collaboration suffisante des membres du corps enseignant.
5. Enfin, il faut constater qu'actuellement nous ne disposons en suffisance ni de locaux, ni d'enseignants préparés. Les programmes ne sont pas établis. L'entrée en vigueur du nouveau régime ne peut s'effectuer avec succès que si les conditions ci-dessus sont complètement remplies.

Le 1er février 1960, M. Borel nous adressait une lettre nous indiquant qu'il comptait publier une brochure intitulée « Projet de réforme de l'enseignement secondaire inférieur » et qui comprendrait :

1. Le projet du Département avec, en annexe,
2. Le rapport de M. le professeur Roller sur les résultats des épreuves d'orientation,
3. L'étude de M. le professeur Girod sur l'origine sociale des élèves,
4. Les mémoires de l'UCESG et de l'UIG.

Le chef du Département nous demandait si nous l'autorisions à publier notre mémoire dans la brochure en question.

Le 8 février 1960, une délégation du comité mixte était reçue, sur sa demande, par le comité de l'Union du corps enseignant secondaire genevois. Nous avons procédé quelques jours auparavant à un échange des textes de nos mémoires. Cette séance se révéla fort intéressante. L'unanimité se fit sur la nécessité d'étudier et de préparer minutieusement cette réforme et de ne rien réaliser avant que tout soit prêt, en particulier dans le domaine des locaux.

Plusieurs points de divergence subsistent concernant :

- a) l'organisation à l'intérieur de la 7e a d'orientation ;
- b) le nombre de sections en 8e et 9e a ;
- c) l'accès des maîtres primaires dans le nouvel ordre d'enseignement, mais nous avons le sentiment qu'une entente n'est pas exclue, en tout cas sur certains points que nous venons de citer. C'est pourquoi, à l'issue de cette première réunion, il fut décidé :

- a) que nous poursuivions nos pourparlers ;
- b) que nous informerions le chef du Département de notre accord concernant la publication de nos mémoires. Toutefois, les textes des deux associations seront précédés de la mention suivante :

« Le peu de temps dont elles disposaient n'a pas permis à l'Union du corps enseignant secondaire genevois et à l'Union des instituteurs genevois de confronter leurs vues avant la remise de leurs rapports au Département. Depuis lors, les deux groupements ont eu un premier contact, et la perspective d'un accord entre eux est apparue sur plusieurs points. »

Il est très agréable de constater qu'il y a un désir de collaboration entre maîtres primaires et secondaires. Cela est fort heureux à la veille de la création d'un nouvel ordre d'enseignement dans lequel il sera indispensable que les maîtres secondaires et les instituteurs vivent en bonne harmonie. Nous nous efforcerons, pour notre part, de trouver un terrain d'entente et nous souhaitons vivement qu'au cours des inévitables séances qui nous attendent, chers collègues, vous nous accordiez votre appui. Certes, notre optimisme est encore modéré, et pourtant... l'unité règne maintenant dans les rangs du corps enseignant primaire et infantin. Est-ce trop ambitieux de penser que cette entente, cette collaboration, pourrait s'étendre au corps enseignant genevois dans son ensemble ?

Notre centre d'information.

Suffit-il à notre association d'être forte sur le plan corporatif ? Nous ne le pensons pas. Il est de toute importance que, dans le domaine pédagogique, nous fournissions un travail utile aux maîtres comme aux élèves et que nous contribuions ainsi à la revalorisation morale de notre profession.

C'est dans cet esprit que nous avons créé notre Centre d'information, dont notre collègue Georges Gallay a accepté d'assumer la responsabilité. Le principal but

de ce centre est de permettre une collaboration plus grande entre tous les membres du corps enseignant primaire et infantin. Nous voulons que chacun d'entre nous ait la possibilité de faire profiter ses collègues du travail qu'il a effectué dans sa propre classe. Si cette méthode a l'immense avantage de nous éviter une préparation de matériel souvent fort longue, elle n'a de valeur que dans la mesure où un grand nombre d'instituteurs ou d'institutrices ont à cœur de remettre au centre des travaux personnels. Ce système de coopérative peut donner d'excellents résultats si chacun de nous veut bien participer activement à l'œuvre commune.

Une importante série de fiches de vocabulaire concernant le programme de 6e a a déjà été imprimée (2e trimestre) ou est en voie d'impression (3e trimestre).

Nos collègues auront la possibilité de se procurer prochainement des fiches de géométrie. Elles seront les bienvenues et suppléeront à la carence des exercices dans le manuel actuel. Des textes littéraires relatifs au programme de géographie de 7e année vous parviendront bientôt également.

Tout ce travail est actuellement possible car nous avons acquis au début de cette année une machine Gestetner perfectionnée qui permet des tirages propres et rapides. Malheureusement, les collaborateurs et collaboratrices de notre collègue Georges Gallay, qu'il convient de féliciter et de remercier pour leur dévouement et leur compétence, sont encore trop peu nombreux. C'est pourquoi nous lançons aujourd'hui un pressant appel à tous nos collègues, jeunes et moins jeunes : si vous avez la possibilité de faire le sacrifice d'une ou deux heures par semaine, alors venez travailler avec nous au Centre d'information.

Prochainement, nous inaugurerons à l'école de Saint-Jean un local indépendant que nous avons obtenu afin que les membres de nos groupes de travail puissent se réunir en disposant du matériel (livres, publications diverses) qui leur sera nécessaire.

Nous ne pouvons, faute de temps, vous faire part de toutes nos idées pour l'avenir. Les responsables du centre le feront, soit au moyen de « l'Éducateur », soit au moyen du bulletin qu'ils comptent publier. Il vous intéressera tout de même de savoir que nous avons l'intention de faciliter la tâche de tous ceux qui cherchent des productions (théâtre, chants, saynètes) pour enfants, que nous pensons donner des idées à chacun concernant l'enseignement des notions scientifiques, l'organisation de camps d'études et de courses d'école, etc... Vous le voyez, chers collègues, le champ est très vaste et nous attendons encore vos idées et vos suggestions.

Un point important reste encore à régler. Il s'agit de la collaboration entre notre centre et le centre d'information et de documentation officiel, actuellement à Geisendorf, qu'organise M. Roller et dont la responsabilité a été confiée à notre collègue Sangsue. Des pourparlers sont en cours. Il est trop tôt pour vous dire quelle sera la solution qui sera adoptée. Nous n'en accepterons pourtant aucune qui priverait l'UIG de son indépendance en matière pédagogique et qui l'empêcherait de publier ce que bon lui semble et quand elle le veut. Nous sommes toujours prêts à collaborer, mais en contrepartie nous voulons bénéficier d'une entière liberté. Aucun d'entre vous ne nous le reprochera.

Nos contacts avec l'économie privée.

Au cours de l'automne 1959, nous avons poursuivi la série de nos visites d'entreprises. Celles-ci ont obtenu comme par le passé un indéniable succès. Nous ne reviendrons pas sur la nécessité et l'utilité de ces contacts avec les milieux de l'économie privée. Nous devons entreprendre tout ce qui est en notre pouvoir afin de rester dans la vie, de connaître les problèmes de l'économie, des employeurs et des ouvriers. Au moment où le projet de réorganisation de l'enseignement secondaire inférieur sera discuté par le public, il ne sera pas inutile de faire part de l'expérience que nous avons acquise au cours de ces visites d'entreprises.

Nous ne voudrions pas omettre de signaler le séminaire de Chexbres qui eut lieu en mai 1959 et fut consacré au thème : L'homme dans l'entreprise. Ces deux journées furent enrichissantes pour tous les participants à ce stage et nous ne doutons pas que de très nombreux collègues auront lu avec intérêt le numéro de « l'Éducateur » consacré à cette manifestation organisée en commun par la Société pédagogique romande et par le Centre d'information et de « public relations ». Un second séminaire aura sans doute lieu en 1960, à Chexbres également, et nous souhaitons qu'un nombre plus élevé de participants soit admis à prendre part à ces travaux.

Sur le plan local, nous nous efforcerons de faciliter la tâche de nos collègues, titulaires de classes de fin de scolarité, en organisant des visites d'entreprises pour les élèves accompagnés de leurs parents. Nous poursuivrons bien entendu le dialogue déjà engagé avec tous les responsables de l'économie privée.

En terminant ce chapitre, nous voulons adresser nos vifs remerciements à M. Luc Niggli, du CIPR, qui s'est montré un parfait organisateur de nos visites d'entreprises et du séminaire de Chexbres et qui continuera à nous assurer sa collaboration.

Élaboration de nouveaux manuels.

Un article paru récemment dans « l'Éducateur » vous a montré le travail important fourni actuellement en ce qui concerne l'élaboration de nouveaux manuels. Dans chaque commission d'examen, l'UIG a plusieurs délégués ; par contre, dans les commissions d'élaboration, les membres du corps enseignant sont désignés par le Département. Avant de se mettre au travail, cette dernière commission envoie fréquemment un questionnaire à tous les membres du corps enseignant qui doivent répondre dans un délai relativement court.

Nous constatons donc :

1. que l'UIG n'est pas consultée en sa qualité d'association avant l'élaboration des manuels ;
2. que l'UIG ne peut être renseignée sur les travaux d'élaboration que lorsque la commission d'examen — au sein de laquelle siège un de ses délégués — se met au travail.

M. le directeur de l'enseignement primaire, à qui nous avons exposé notre point de vue, s'est déclaré prêt à revoir le problème. Il ne nous a pas caché que pour lui l'opinion de l'UIG n'est jamais que celle de la majorité des membres qui assistent aux séances et nous ne pouvons rester insensibles à cet argument. Nous tirerons tout à l'heure les conclusions qui s'imposent.

Nous avons l'intention de demander à MM. les inspecteurs qui président les commissions d'élaboration des nouveaux manuels, de venir orienter sur l'état de leurs travaux les membres des trois sections de l'UIG que cela intéresse. A vous, chers collègues, de nous montrer qu'il ne suffit pas de critiquer, mais qu'il faut aussi aider à construire.

Enseignement des sciences.

Lors de notre dernière assemblée générale de section, notre collègue Jean-Pierre Guignet nous a parlé de l'enseignement des sciences à l'école primaire. Cet exposé fort intéressant ne devrait pas rester sans suite. Nous avons tous conscience de l'importance que prennent les sciences dans le monde moderne et nous savons combien nos élèves ressentent le besoin de comprendre et surtout d'expérimenter dans ce domaine. Nous sommes convaincus qu'au niveau de l'école primaire l'enseignement des sciences doit laisser une très grande liberté au maître, dont le but principal est d'éveiller l'intérêt de l'enfant. Aussi voulons-nous, dans le cadre de notre association, permettre à tous nos collègues que le sujet intéresse, de se procurer à bon compte le matériel et les documents nécessaires. Notre collègue Guignet est disposé à s'occuper du domaine « enseignement des sciences » dans le cadre de notre Centre d'information. Il est à la disposition de tous ceux d'entre vous que ce problème préoccupe.

Activités diverses.

Parmi tous les groupes rattachés à l'UIG et dont les responsables sont à féliciter et à remercier, nous retiendrons plus spécialement deux activités qui méritent, comme les autres d'ailleurs, tout notre encouragement.

Il s'agit tout d'abord du groupe choral qui, sous l'alerte direction de notre collègue Jean Delor, s'est distingué à de multiples reprises et s'est produit à la radio plusieurs fois. Malheureusement, les voix d'hommes sont trop peu nombreuses et nous invitons de manière pressante tous nos collègues qui sont en mesure de suivre régulièrement les répétitions (le lundi) à se joindre au groupe choral dont l'activité sur le plan culturel ne fait que rehausser le prestige du corps enseignant primaire genevois.

La vitalité de l'UIG-Basket mérite également d'être signalée. En septembre dernier, un tournoi opposait au Parc des Eaux-Vives des équipes du canton de Vaud, du département de l'Ain et de Genève. Nous ne pouvons qu'encourager de telles activités, de telles manifestations qui renforcent l'esprit de corps chez les instituteurs et permettent de fructueux contacts avec des collègues de cantons ou pays voisins. Merci donc aux responsables de l'UIG-Basket : Henri Stengel et Jean-Charles Cornioley.

NOS RELATIONS

Avec le Département de l'instruction publique.

Nous avons parlé tout à l'heure de l'attitude du chef du Département au sujet de l'enseignement de l'allemand. Nous n'y reviendrons pas. Il serait faux pourtant que vous restiez sur cette seule impression, car nous devons reconnaître en toute honnêteté que lors de l'étude du projet de réforme de l'enseignement secondaire inférieur nous avons rencontré à plusieurs reprises MM. Borel, Jotterand ou Extermann, et que chaque fois nous avons trouvé en face de nous des interlocuteurs très compréhensifs à l'égard de l'enseignement primaire. Nous avons la possibilité de nous exprimer en toute franchise au cours des séances de délégations ou des entretiens que nous avons au Département de l'instruction publique. Nous sommes volontiers reçus, soit par le chef du Département, soit par le directeur de l'enseignement primaire, chaque fois que nous le demandons. Nous regrettons néanmoins que toutes ces entrevues soient presque constamment désirées par l'UIG, dont l'information est ainsi toujours retardée. Nous attendons du Département qu'il prenne plus souvent l'initiative de ces rencontres et qu'il nous informe suffisamment tôt des décisions qu'il va prendre.

Certes, le corps enseignant est associé beaucoup plus que par le passé à toutes les réalisations du Département de l'instruction publique. Nous le devons en grande partie à M. Jotterand, directeur de l'enseignement primaire, qui s'efforce de nous faciliter la tâche dans nos réalisations d'ordre pédagogique, et à qui nous exprimons notre reconnaissance.

Nous avons le sentiment que s'il y a souvent malaise concernant notre école genevoise, cela provient du fait que l'information du Département à l'égard du corps enseignant et du public est insuffisante et donne lieu ainsi à des malentendus qui pourraient être évités.

Avec la SPR.

Ces relations sont avant tout épistolaires. Nous échangeons des rapports plus ou moins administratifs et nous regrettons de n'avoir pas, dans le cadre de la SPR, davantage de contacts avec nos collègues romands. Un des privilèges qu'eurent les participants au séminaire de Chexbres, dont nous parlions tout à l'heure, fut précisément cette possibilité d'échanges de vues avec des collègues d'autres cantons.

L'assemblée des délégués SPR, réunie à Yverdon, le 20 février 1960, a pris deux importantes décisions que voici :

1. Le Congrès 1962 aura lieu à Bienne.

2. Le thème d'étude de ce Congrès sera intitulé : « Vers une école romande ».

Le choix de ce thème n'a pas été approuvé par les délégués des trois sections de l'UIG qui avaient proposé un sujet d'un intérêt plus immédiat et plus direct : « Formation et recrutement du corps enseignant ». Nous n'insisterons pas sur les raisons qui nous incitaient à prévoir cette étude. Vous les connaissez bien.

Nous estimons que les esprits ne sont pas prêts à envisager la promotion d'une école romande. Il s'agit là d'un problème très délicat qui demande une étude beaucoup plus poussée, plus approfondie que celle que nous sommes en mesure de faire pour un congrès d'instituteurs. Le but poursuivi est d'arriver à « l'unité dans la diversité », et nous avons peine à comprendre que certains collègues, partisans de l'école romande, aient pu simultanément se déclarer fédéralistes convaincus. Nous ne sommes pas adversaires d'une école romande ; nous estimons seulement que c'est un domaine dans lequel il faut agir avec une extrême prudence et que les résultats à obtenir sont fonction de cette prudence.

Un énorme travail nous attend puisqu'il est prévu de demander à chaque canton un rapport traitant les points suivants :

- a) organisation scolaire ;
- b) programmes d'enseignement ;
- c) formation pédagogique ;
- d) création de centres de recherche pédagogique ;
- e) traitements, etc...

Cette étude, pour être complète, devrait comprendre également les problèmes posés à l'échelon secondaire et universitaire. Parviendrons-nous, sur le plan genevois, à effectuer ce travail en même temps que l'élaboration de la réforme de l'enseignement secondaire inférieur ? Nous le souhaitons. En tout cas, il nous faudra de nombreux collaborateurs.

L'assemblée d'Yverdon a également adopté des statuts pour la Guilde de documentation et, fait important qu'il faut signaler, un représentant de chaque canton fera partie de la commission de la Guilde. La liaison sera donc meilleure avec cette institution qui rend à tous d'éminents services.

La tâche de la SPR n'est pas facile, reconnaissons-le. Nous voulons adresser nos vifs remerciements au comité SPR, à son président, aux rédacteurs de « l'Éducateur » et aux responsables de la Guilde, qui ne ménagent ni leur temps, ni leur peine, pour créer l'unité et l'entente par-dessus les barrières cantonales.

Avec les sections romandes et la section de l'Ain du SNI.

Les problèmes que doivent résoudre nos collègues de France ou de Suisse romande sont si souvent semblables aux nôtres que c'est avec un très vif intérêt que nous assistons aux différentes assemblées annuelles auxquelles nous sommes invités. Il est bon de se retrouver dans un cadre différent du nôtre, mais avec des camarades qui ont les mêmes préoccupations que nous. Aussi voulons-nous remercier ici les délégués des sections romandes ou voisines de l'agréable accueil qu'ils nous réservent toujours lorsque nous allons chez eux.

Sur le plan genevois, l'unité retrouvée est un véritable sujet de satisfaction et nous exprimons notre reconnaissance à tous ceux et à toutes celles qui sont aux responsabilités, au SE, à la section des dames et à l'UAEE. Mlle Jeanne Marta quitte aujourd'hui la présidence de la section des dames. Nous voulons lui dire notre gratitude pour l'esprit de collaboration, l'énergie et le courage dont elle a fait preuve durant son mandat. Que la modeste attention que nous lui remettons maintenant lui montre que sa présidence a été vivement appréciée.

Départs au comité.

Avant de vous parler de notre programme de travail pour 1960, nous devons prendre congé de quatre collègues qui ont décidé, ou plutôt ont été contraints

par les circonstances, de ne pas se représenter aux élections du comité.

Il s'agit tout d'abord d'Edouard Gaudin, qui prendra sa retraite à la fin de l'année scolaire 1959-1960 et qui a fait partie de notre comité pendant 24 ans. Nous serions bien empruntés de citer les fonctions qu'Edouard Gaudin n'a pas occupées au sein de notre comité. Ancien président, ancien trésorier, délégué de notre association dans de nombreux groupements, il a toujours accompli sa tâche avec une parfaite conscience, avec une grande compétence et surtout avec une bonne humeur et un entrain tels, que nous, les plus jeunes, nous ne nous apercevions pas, ces derniers temps, que notre collègue Gaudin avait dépassé la soixantaine. Nous voulons aujourd'hui lui témoigner notre vive et sincère reconnaissance et le remercier de tout ce qu'il a donné à l'UIG.

René Sangsue, actuellement chargé de l'organisation du Centre officiel de documentation et d'information, est trop absorbé par cette nouvelle tâche et ne peut nous accorder régulièrement son concours. Nous devons ainsi nous séparer d'un collègue très attaché au comité de l'UIG et qui fut pour celui qui vous parle un précieux collaborateur.

Dino Massarenti, que le peuple souverain a appelé aux fonctions de premier magistrat de sa commune et qui, à côté de cela, déploie une fructueuse activité pédagogique, a préféré renoncer à son mandat de membre du comité, mais il continuera à nous apporter son appui, spécialement sur le plan pédagogique.

Enfin, David Girard consacre actuellement une partie de son temps à collaborer avec le service de la formation professionnelle et ne peut, lui aussi, poursuivre son activité au comité.

Nous remercions très sincèrement ces quatre collègues de leur excellent esprit de collaboration et de dévouement ; nous leur souhaitons de rester des membres très actifs de notre association et nous espérons qu'ils trouveront pleine satisfaction dans les activités — pour Gaudin, dans le repos — qu'ils ont choisis.

Programme pour 1960.

Notre préoccupation centrale sera sans aucun doute le projet de réorganisation de l'enseignement secondaire inférieur. Celui-ci sera communiqué sous peu au public, et il convient d'agir en sorte que l'opinion du corps enseignant soit entendue et que l'on tienne compte de nos remarques et de nos suggestions. Comment y parvenir ?

Certaines conditions sont en partie remplies :

1. Nous avons engagé le dialogue avec les milieux de l'économie privée, avec les syndicats, et nous poursuivons cet échange de vues très fructueux. Nous avons acquis là une certaine expérience.

2. Nous avons obtenu certains appuis au sein de la presse genevoise qui nous a déjà accordé son aide dans notre campagne en faveur d'un meilleur recrutement du corps enseignant.

Par contre, il reste un gros travail à accomplir dans les domaines suivants :

1. Nous nous plaignons souvent du manque d'influence, de la démission de la famille, et nous sommes tous d'avis que les efforts fournis par la famille et par l'école doivent coucourir au bien de l'enfant.

Cette collaboration entre maîtres et parents doit donc s'intensifier, se généraliser, si nous voulons atteindre le but que nous nous sommes fixé. Nous ne pouvons nous ignorer les uns les autres sans porter un grave préjudice à l'enfant et, par contrecoup, à la corporation tout entière. Il n'est pas question de reporter les responsabilités des uns sur les autres, mais uniquement d'informer, d'écouter, de discuter et de chercher la voie la meilleure pour notre école publique genevoise.

Le rôle que jouent les enseignants à Genève est, à notre sens, bien insuffisant. Nous sommes divisés entre maîtres secondaires et maîtres primaires ; est-ce là un signe de notre individualisme ? Il nous manque le sens de la force souvent redoutée que donne la com-

munauté. Nous nous contentons beaucoup trop vite de notre rôle de fonctionnaires soumis, obéissants, qui ne veulent pas d'histoires. Le corps enseignant devrait, dans notre république, être une force vive qui, en dehors de toute considération politique ou religieuse, n'a qu'un seul souci : préparer les jeunes à s'intégrer dans la vie. Nous sommes persuadés qu'une action bien conduite par le corps enseignant dans son ensemble aurait, dans les conditions politiques déplorables que nous vivons, des chances de succès. C'est pourquoi nous ne négligerons aucune chance d'arriver à une entente avec le corps enseignant secondaire, et ceci dans l'intérêt de l'enfant. Nous sommes persuadés que l'honnêteté et la franchise permettent des réalisations étonnantes et souvent inattendues. Alors, allons de l'avant avec courage et espoir !

Mais nous n'avons pas encore abordé le point essentiel : l'efficacité de l'UIG, elle-même. Notre attitude, notre comportement actuels permettent-ils de si grands espoirs ? Très franchement, pas encore.

Nous manquons d'esprit de corps, chers collègues. Trop d'entre nous ont renoncé à la lutte. Mais le temps passe ; mieux, le temps nous dépasse, et si dans une démocratie le peuple ne bouge pas, ne harcèle pas ses élus, c'est l'avenir qui est sérieusement compromis. C'est du peuple que partent les réformes ou les révolutions, et de ce peuple, nous en sommes. Votre comité s'est efforcé, durant ces dernières années, de prendre des mesures propres à redonner à l'UIG de l'efficacité, de créer un esprit de corps indispensable à son action. Ce but, le comité 1960 le poursuivra sans relâche. Pour cela, il a besoin de votre appui complet. Nous voulons

prendre conscience du rôle que doit jouer notre école genevoise ; nous ne pouvons oublier que l'école publique appartient en premier lieu aux parents et aux maîtres et que ceux-ci ont non seulement le droit mais le devoir d'exprimer très clairement leur volonté. C'est ce que le comité attend de vous ; c'est ce qu'il s'efforcera d'obtenir durant les années qui viennent.

E. Pierrehumbert.

Nécrologie

C'est avec un profond chagrin que ceux qui connaissent notre collègue **Cécile Tschaler** auront appris son décès, survenu brusquement le 27 juin dernier.

Le matin même, bien que malade et épuisée, Mme Tschaler tenait encore à aller dans sa classe de l'école du Parc Bertrand d'où, prise de malaise, elle dut être ramenée chez elle. Ainsi donc, c'est jusqu'à son dernier souffle, et au-delà de ses forces que notre collègue aura rempli son devoir. Sa mort est à l'image de sa vie qui ne fut que dévouement à sa famille et à son école, dans un complet oubli de soi.

Elle laisse à ses collègues le souvenir d'une amie toujours souriante, toujours prête à rendre service, attentive à tout, une amie dont la sérénité et l'égalité d'humeur avaient quelque chose d'infiniment apaisant et réconfortant.

Que sa famille veuille bien trouver ici, l'expression de notre douloureuse sympathie.

M. M. S.

NEUCHÂTEL

Dernier écho

L'Exposition du Centenaire SPN a clos ses portes et le Comité chargé de la préparation de cette manifestation ne saurait conclure sans exprimer sa gratitude à toutes les personnes qui ont fourni du matériel ou qui l'ont aidé et encouragé dans son travail.

Nombreux furent les visiteurs, nous assure-t-on ; nous souhaitons qu'ils y aient trouvé des sources de documentation intéressantes et que l'Exposition leur ait offert des contacts aussi fructueux qu'utiles.

Comité de l'Exposition :

Le président, J. P. Schopfer.

Cartel

L'Assemblée des délégués a été convoquée le 19 juin. M. L. de Meuron présidait avec son allant habituel. Le secrétaire fédératif, M. Deppen, était présent, toujours à même de nous renseigner grâce à sa riche documentation.

La revalorisation des traitements était le principal objet de l'ordre du jour. Nous avons déjà donné ici la substance des propositions faites dans la séance précédente concernant l'augmentation des traitements et des allocations. Les comités centraux des diverses associations qui relèvent du Cartel devaient les examiner et leurs délégués rapporter dans la présente séance. Tous ces rapports se résument par une approbation unanime sur tous les points.

La conduite à suivre est donc simple, sans compromis possible. La discussion a permis de souligner que la très sérieuse pénurie générale de personnel est due pour une part indiscutable aux offres très avantageuses de l'industrie. Il faut que le public soit informé de ces faits par la presse. Aussi, la Commission de trois membres, dite « des traitements », va-t-elle s'en charger directement ou recourra-t-elle à des tiers.

Le secrétaire fédératif présentera un mémoire sur toute la question cet automne.

W. G.

JURA BERNOIS

Rapport d'activité

présenté par le Comité central de la SPJ
au Congrès des 25 et 26 juin 1960
(extraits)

C'est une coutume bien établie et déjà ancienne, qui veut que le comité, organisateur du Congrès et déjà un peu agonisant, présente à l'assemblée générale un rapport condensé sur ses activités principales durant l'exercice de son mandat. Nous ne faillirons pas à la tradition tout en nous efforçant de résumer seulement les faits principaux, certains autres présentant, malgré leur intérêt, un caractère plutôt administratif.

Il a fallu 36 séances au comité pour régler les affaires qu'il avait à traiter. On pourra trouver que c'est peu de chose en 4 ans. Nous remarquerons que, grâce à l'indépendance que le comité a laissée à son

président — indépendance dont il n'a pas abusé mais dont il a fait assez largement usage — bien des affaires de caractère plutôt mineur ont été réglées, soit par le président lui-même, soit par le bureau du comité. Cette manière de procéder nous a permis d'économiser les séances, chose bien nécessaire en ce petit district où l'instituteur est très sollicité par sa commune, sa paroisse et les sociétés.

C'est le 24 janvier 1957 que nous avons repris les destinées de la SPJ, des mains du comité de Porrentruy. Chacun d'entre nous a encore en mémoire l'éclatant succès du Congrès 1956 et les réalisations à porter à l'actif de nos prédécesseurs. Après 4 ans d'activité, nous sommes bien placés pour juger et apprécier le travail accompli par l'équipe de Porrentruy et nous estimons équitable, au moment où nous-même devons rendre compte de notre activité, de rendre un hommage public et bien mérité à l'œuvre accomplie par

Mlle Cerf et MM. Guéniat, Joly, Feignoux et Cramatte.

Désigné par le Congrès de Porrentruy, notre comité a dû se mettre au travail avant d'être investi. Il s'agissait en effet de trouver, dans le Jura, le rapporteur au Congrès SPR qui devait avoir lieu à Genève les 31 mai et 1er juin 1958. Répondant affirmativement à notre sollicitation, M. Pierre Rebetez, directeur de l'Ecole normale des institutrices à Delémont, a bien voulu assumer la charge écrasante de rédiger le rapport sur : « L'école et le monde moderne » et de défendre ses thèses et conclusions devant l'assemblée générale de la Romande. Les échos élogieux parus dans la presse corporative et les quotidiens nous ont appris le succès remporté à Genève par M. Rebetez et ceux qui étaient présents au Congrès romand auront toujours en mémoire l'instant où le rapporteur défendait brillamment ses thèses et confondait ses contradicteurs, imposant ses idées en un langage clair, concis, chatié. Nous vous remercions ici publiquement, M. Rebetez. Si le Congrès de Genève vous a donné l'occasion de vous tailler un immense succès personnel, une part de ce succès a rejailli sur l'Ecole jurassienne, que vous avez grandement honorée.

1. Cours accélérés pour la formation d'instituteurs

Point n'est besoin de rappeler l'émotion légitime soulevée dans le corps enseignant du Jura à l'annonce de l'institution d'un cours spécial à Delémont. D'entente avec le comité cantonal SIB, le comité SPJ a participé à une entrevue avec la DIP où cette affaire a été longuement débattue. En définitive, après une élimination portant sur des conditions très strictes, 13 candidats furent admis et tous réussirent l'examen final en automne 1959. Nommés définitivement au 1er avril 1960, ils sont membres du corps enseignant primaire avec tous les devoirs et droits inhérents à cette qualité. Nous espérons qu'ils ont rencontré dans leur section respective un accueil amical, voire fraternel, qui leur permettra de s'intégrer plus facilement dans la grande famille des enseignants jurassiens.

2. Ecole normale de Porrentruy

Le Congrès de Porrentruy, par 259 voix contre 12, avait demandé la construction à Porrentruy d'un bâtiment destiné à l'E. N. décidément trop à l'étroit dans son aire actuelle. Le comité SPJ s'est occupé, dans les limites assez étroites de ses possibilités, de la réalisation du vœu exprimé par le Congrès 1956. Grâce aux contacts établis avec la Municipalité de Porrentruy, et ceci en plein accord avec la Direction de l'Ecole normale, une solution a pu être trouvée concernant les terrains à mettre à disposition de la future E. N. Ainsi se trouve réalisée la condition posée par M. le Directeur de l'I. P. : « Les études commenceront dès que le terrain aura été mis à disposition ».

3. Centre d'information pédagogique

Nous rappelons que, grâce à la compréhension de M. Edmond Guéniat, Dr ès sciences et directeur de l'Ecole normale de Porrentruy, la SPJ a créé, il y a quelques années, avec siège à l'E. N. de Porrentruy, un centre d'information pédagogique qui rend les plus grands services à l'école jurassienne. Placé sous la responsabilité de notre collègue Cramatte, le CIP, par ses réalisations dans le domaine de l'histoire, de la géographie, des sciences naturelles, par les cours de manipulation organisés en période de vacances, permet aux membres du corps enseignant jurassien de se renouveler, d'acquérir de nouvelles techniques. Tous ceux que cette œuvre intéresse peuvent se documenter à Saignelégier, au Congrès, où le CIP montre ses créations, dans le cadre de l'exploitation de matériel scolaire. Nous sommes heureux de relever le fait que de nombreux collègues de l'ancien canton sont devenus clients assidus de notre CIP et que les conditions qui leur sont faites sont les mêmes que celles auxquelles nous sommes soumis.

4. Séminaire de Chexbres

D'entente avec la SPR, la SPJ s'est intéressée aux séminaires de Chexbres. Le premier, qui eut lieu les 29 et 30 mai 1959 avait pour thème : « L'homme dans

l'entreprise ». Ce sujet ayant quelque parenté avec le thème de notre rapport au présent Congrès, nous avons jugé utile d'y déléguer le rapporteur général M. J.-A. Tschoumy et les rapporteurs de section. Ils revinrent enchantés, tant de la valeur des conférences, de l'ambiance créée, que de l'accueil reçu. Aussi demandèrent-ils tous à participer au séminaire 1960 où le thème était : « L'école et l'apprentissage », ce que nous leur accordâmes bien volontiers. Nous savons qu'ils ont retiré de ces journées un enrichissement certain qui leur sera très utile dans la profession.

5. Relations avec les sections

a) Société pédagogique romande

Durant notre mandat, nous avons été en relations très amicales avec le comité SPR constitué par nos collègues genevois. Ce comité était présidé par André Neuenschwander, assisté de Mme Meyer de Stadelhofen, Mlle Quartier et Eric Pierrehumbert.

Après quelques démarches faites auprès d'eux, nos collègues biennois ont décidé de prendre le harnais et, au Congrès de Genève, le président soussigné a eu le plaisir de présenter, à la ratification commune, le nouveau comité SPR. Celui-ci, présidé par notre collègue Adrien Perrot, comprend encore Mlle Denise Hanché et MM. Paroz et Monnier, ce dernier représentant le corps enseignant secondaire.

L'expérience de deux ans que nous avons du nouveau comité SPR nous le montre dynamique et digne successeur des comités antérieurs.

b) SIB

Bienne est décidément à l'honneur puisqu'en plus du comité SPR, la section fournit actuellement le président cantonal de la SIB en la personne de notre collègue Lucien Bachmann. Nos relations avec la SIB sont empreintes du meilleur esprit et nous avons trouvé en M. Rychner, son secrétaire central, l'homme courtois, toujours attentif à maintenir la cohésion du corps enseignant bernois par la pratique de l'équité et de la justice. La SIB nous a puissamment aidé à propos du cours de formation accélérée, comme aussi dans la question de la future école normale de Porrentruy. Vous savez d'autre part que la coutume est maintenant bien établie, et cela grâce à l'esprit de compréhension de M. Rychner et de son prédécesseur, de réunir en assemblée préalable, nos délégués à la SIB et les présidents de section, sous l'égide de la SPJ, avant qu'ait lieu l'assemblée annuelle des délégués à la SIB. Cette assemblée préalable permet aux délégués jurassiens d'être parfaitement renseignés sur les objets à discuter lors de cette assemblée, comme aussi de présenter un front commun lors de propositions éventuelles à faire ou en cas de nominations. Nous estimons juste cette manière de procéder, le corps enseignant jurassien y gagne en homogénéité.

Quant aux autres sections avec lesquelles nous sommes en relations : Union des instituteurs genevois, section Hommes ; Union des instituteurs genevois, section Dames ; Union amicale des écoles enfantines, Société pédagogique vaudoise, Société pédagogique neuchâteloise, nos contacts ont toujours été des plus confiants et des plus cordiaux. Ils nous ont permis de vérifier, une fois de plus que, malgré les frontières, malgré les programmes souvent si divergents, les soucis de nos amis romands sont exactement les nôtres. compte tenu toutefois que nous ne connaissons pas, ou en tous cas dans un degré de virulence moindre, les questions matérielles qui les agitent quelquefois. En effet, la SPJ, association culturelle, laisse le soin de régler les questions matérielles à la SIB.

Un mot spécial pourtant à l'adresse de la SPN. Cette société a fêté récemment le centenaire de sa fondation. Invité aux festivités qui ont marqué cet anniversaire, votre président y a apporté les vœux et les souhaits de la SPJ.

Au moment de clore ce rapport, je me dois de céder à l'obligation morale de remercier mes collègues du comité d'abord, de l'aide qu'ils m'ont apportée, sans mesure, à l'accomplissement de ma tâche, mes collègues de la section des Franches-Montagnes de la

part active qu'ils ont prise afin que notre Congrès soit, toutes proportions gardées, à la mesure de ses prédécesseurs. Le plus bel hommage que je puisse leur décerner, c'est de déclarer hautement qu'aucun ou qu'aucune de nos collègues sollicités n'a refusé de prêter son temps et son dévouement dans la fonction ou la charge où nous l'avions prévu.

Et voici terminé le rapport de notre activité. A vous de nous dire si cette activité est restée dans la ligne et la mesure auxquelles les comités qui nous ont précédé vous avaient habitués. En tout état de cause, vous nous rendrez justice, nous le savons, sur un point capital : la SPJ est une association de tous les membres du corps enseignant jurassien. Les statuts, à l'article 2 précisent :

« ... elle a pour but :

- a) le développement de l'instruction publique, la prospérité et la défense de l'école publique et des œuvres de protection de l'enfance en général ;
- b) le perfectionnement de la culture générale et professionnelle de ses membres ;
- c) l'entretien des liens d'amitié qui doivent unir les membres du corps enseignant jurassien.

Au milieu des divergences profondes qui agitent le Jura depuis longtemps, divergences dans lesquelles nombre de nos collègues ont pris parti, avec la fougue et la sincérité propre à l'habitant du Jura, qu'elles aient été les opinions personnelles de ses membres à ce sujet, le comité a tenu à ce que la SPJ demeurât le foyer tranquille où les membres du corps enseignant jurassien puissent s'asseoir en paix et retrouver l'atmosphère intacte de leur fraternelle amitié.

XXVIII^e Congrès de la Société pédagogique jurassienne les 24 et 25 juin, à Saignelégier

Malgré le temps pluvieux, ce 28^e Congrès SPJ vient de remporter un vif succès. Samedi matin déjà, des grappes de collègues venus de tous les points du Jura déambulaient dans les rues du chef-lieu franc-montagnard pour aboutir à la grande salle de l'Hôtel de ville où devait se tenir l'assemblée générale. Encadrée et agrémentée de remarquables productions chorales des élèves de l'école secondaire et du groupe costumé des Vieilles Chansons, la partie officielle fut dirigée avec autorité et distinction par M. Georges Chapuis, président de la SPJ. M. Maurice Péquignot, maire de Saignelégier, souhaita la bienvenue aux quelque 250 participants, saluant notamment la présence de M. le conseiller d'Etat Moine, directeur de l'Instruction publique du canton et de son épouse, de MM. les secrétaires et président centraux de la SIB ainsi que des membres du comité cantonal, du président de la SPR, des rédacteurs de l'Educateur, des représentants des sociétés sœurs (UIG, UAEE, SPN, SBMEM), du rédacteur de l'Ecole bernoise, des autorités religieuses de Saignelégier ainsi que des représentants de son Conseil communal et des commissions d'écoles, de Mmes les inspectrices des écoles ménagères et d'ouvrages, des directeurs des Ecoles normales, du rapporteur du Congrès et de son épouse ainsi que des représentants de la presse.

Les lecteurs trouveront dans ce journal de larges extraits du rapport que lut le président Chapuis sur la substantielle activité de la SPJ. Quant aux élections statutaires, rappelons simplement qu'il appartenait à la section de Courtelary de reprendre, après celle des Franches-Montagnes, les destinées de la SPJ pour quatre nouvelles années. M. Marc Egli, élu président par acclamations, remercie l'assemblée mais ne lui cache pas son appréhension à l'idée de tout le travail que suppose l'organisation d'un congrès tel que celui-ci.

Ce fut ensuite au tour de M. Jacques-André Tschoumy, professeur à l'Ecole cantonale de Porrentruy et qui vient d'être nommé Conseiller d'orientation professionnelle du Jura nord de nous présenter son remar-

quable rapport sur le thème « Ecole et orientation professionnelle ».

Avec lucidité et réalisme, M. Tschoumy analyse brièvement les différents aspects — économique, psychologique et pédagogique — du problème de l'orientation professionnelle des jeunes gens, aspects qu'il a traités plus en détails dans son magnifique travail. Il en a tiré la conclusion que l'orientation professionnelle est d'abord un problème scolaire. En effet, le maître d'école est le mieux à même d'apprécier les dons et aptitudes de ses élèves et ce n'est qu'en cas d'hésitation ou de doute qu'il conseillera aux parents de faire appel à l'orienteur. Malheureusement, dans nos écoles, on manque des informations nécessaires relatives à la multitude de professions qu'un jeune homme ou une jeune fille peut embrasser. L'information professionnelle doit être menée de façon plus intensive dans les classes par les conférences de spécialistes, les visites et le film. Le rapporteur souhaite la création dans le Jura d'un véritable centre d'information pédagogique où l'on trouverait tous les renseignements relatifs aux diverses professions, à l'industrie, aux besoins de la main-d'œuvre en Suisse et dans le Jura. A l'école primaire, la législation scolaire devrait être modifiée pour permettre la formation de classes « terminales » réunissant tous les enfants qui accomplissent leur dernière année scolaire ce qui permettrait de répondre mieux aux intérêts particuliers des garçons et des filles de 15 ans. A l'école secondaire, l'enseignement par sections de classes permet une meilleure orientation vers les différentes directions professionnelles de la vie active. Il convient toutefois d'éviter à cet âge un excès de spécialisation qui compromettrait le passage ultérieur d'une activité professionnelle à une autre. Une collaboration plus étroite entre parents, écoles, offices d'orientation professionnelle et offices médico-psychologiques est absolument indispensable pour assurer aux jeunes gens qui sortent de l'école un maximum de chances sur le plan professionnel.

Toute une série de thèses résumant ces quelques considérations sont ensuite votées avec enthousiasme par l'assemblée qui applaudit longuement le passionnant exposé et précieux travail de son jeune rapporteur.

Au cours du banquet officiel, des vœux sont apportés par M. le conseiller d'Etat Moine au nom du Département de l'Instruction publique, par M. Adrien Perrot au nom de la SPR ainsi que par M. Hermann Buhler au nom de la SIB.

L'après-midi est consacrée à la visite des diverses expositions (travaux d'élèves des écoles enfantines, dessins de toutes les écoles franc-montagnardes, matériel et mobilier scolaire) qui suscitent un vif intérêt, voire un profond étonnement non seulement parmi les collègues mais encore dans la population elle-même qui prend ainsi conscience d'un coup de tout ce qui a été accompli dans le domaine de l'enseignement depuis qu'elle-même a quitté les salles de classe.

Mais ce fut bientôt le moment que chacun attendait, la conférence de M. Henri Guillemin, attaché culturel, sur « Zola et l'affaire Dreyfuss ». Comme à son ordinaire, M. Guillemin sut bientôt envoûter son nombreux auditoire par l'étendue de son érudition, la richesse de sa langue, son profond sens de l'humain et surtout la passion qu'il apporte à défendre les causes des hommes qu'il admire. Avec quelle clarté cette ténébreuse et sordide affaire de corruption et de bassesses soigneusement étouffées ne fut-elle pas évoquée devant nous ! Et quel prodigieux sens de l'histoire dans cette manière qu'a M. Guillemin de nous faire sentir tout ce qu'une affaire comme celle-là conserve d'actualité. Le public sut prouver à M. Guillemin son admiration et sa reconnaissance d'être venu, une fois de plus, lever le voile sur le spectacle de l'injustice entre classes et entre races, injustice que beaucoup s'efforcent de maintenir cachée pour mieux la perpétuer.

Après le repas du soir, les congressistes se retrouvèrent dans la grande salle de l'Hôtel de ville pour y voir et y entendre le charmant spectacle offert par

le groupe costumé des Vieilles Chansons et le groupe scout St-Louis qui interpréta avec talent un acte de Giono. Ensuite la soirée se prolongea jusque fort tard dans la nuit, par un bal des plus animés.

Le lendemain, le temps humide ne permit pas l'excursion prévue à l'étang de la Grùère et c'est dans une salle que le Dr Joray, avec la compétence qu'on lui connaît, nous parla de ce site unique et de sa flore plus particulièrement qu'il illustra par des clichés d'une grande beauté. Son exposé à la fois détendu et savant incita chacun à aller voir ou revoir cet attachant coin de pays.

Les cars conduisirent ensuite les participants aux Breuleux où un riche concert de la réputée fanfare locale préluda au repas de midi.

Enfin, l'après-midi, ce fut la visite de la ferme-atelier du peintre Coghuf dont beaucoup connaissaient déjà les œuvres étonnantes. Cette visite fut l'occasion pour chacun de voir enfin le cadre où s'est élaborée l'une des œuvres les plus profondément originales de la peinture helvétique, cadre constitué d'une maison immense, aux cent recoins occupés par mille objets hétéroclites rassemblés là par la fantaisie de l'artiste, le tout dans un luxueux désordre que le génie du peintre sait ordonner dans chacune de ses toiles, avec une rigueur tout empreinte de poésie paysanne.

Et c'est sur cette impression un peu étrange d'un monde pourtant curieusement analogue à celui que font régner autour d'eux nos enfants que se termina officiellement ce 28e Congrès pédagogique jurassien.

p.s.

DIVERS

UNESCO - Poste d'assistance technique

1. **Poste** : Expert principal pour l'enseignement dans les classes uniques à plusieurs divisions.

2. **Lieu d'affectation** : Addis Abeba (Ethiopie). (L'expert devra se déplacer fréquemment.)

3. **Origine et attributions** : Le Ministère éthiopien de l'éducation a besoin immédiatement d'un expert pour cette nouvelle mission. L'expert sera affecté au Département de la formation des maîtres, dont le directeur prendra par la suite sa place. Il devra se présenter d'abord au directeur du Département de l'assistance technique. Sa mission l'obligera à se tenir en rapports avec d'autres fonctionnaires internationaux (techniciens américains).

Le Département de la formation des maîtres s'occupe de tout ce qui concerne le personnel enseignant ; c'est

de lui que relèvent les établissements de formation pédagogique, et son activité consiste principalement à fixer le programme de ces établissements et à recruter le personnel enseignant. Une section importante de ce Département s'occupe du perfectionnement des maîtres en exercice.

La tâche principale de l'expert sera d'enseigner par des cours et des démonstrations, dans différents centres de formation pédagogique, les méthodes à appliquer dans les écoles où les élèves des différentes classes sont réunis dans une même salle.

4. **Titres requis** : a) un grade ou un diplôme d'aptitude à l'enseignement normal ;

b) une longue expérience de l'enseignement dans les classes à plusieurs divisions — une certaine expérience de l'organisation de systèmes de formation pédagogique.

5. **Connaissances linguistiques** :

Anglais. La connaissance de l'*italien* serait utile ; celle du *français* ou de l'*arabe* constituerait un avantage supplémentaire.

6. **Durée de l'engagement** : un an.

7. **Traitement et indemnités** : L'équivalent de 7300 dollars des Etats-Unis par an (impôt national sur le revenu remboursé à l'intéressé s'il y est soumis) sous réserve d'un ajustement variable en fonction du coût de la vie au lieu d'affectation. L'expert pourra prétendre en outre à une allocation de poste, à des allocations pour charges de famille, à une indemnité d'installation et aux prestations connexes, s'il établit qu'il satisfait aux conditions requises. Ses frais de voyage aller et retour et ceux de sa famille (femme et enfants au-dessous de dix-huit ans) sont à la charge de l'Unesco.

Cameroun

Le Département fédéral de l'intérieur nous communique une demande du nouvel Etat du Cameroun ; la pénurie d'enseignants y règne et de nombreux instituteurs français y sont en fonction, mais leur nombre n'est plus suffisant.

Il faudrait trouver, au degré moyen : 4 maîtres de math., 4 maîtres de physique, 3 maîtres de sciences naturelles, 3 maîtres d'anglais ; au degré primaire : 10 instituteurs ; pour les techniciens : 2 professeurs.

Entrée si possible en octobre.

Voyage aller et retour payé (famille comprise), logement meublé par l'administration (moyennant retenue), soins médicaux gratuits, indemnité de famille et l'éloignement, traitements en francs CFA, etc. — Adresser les offres éventuelles au président de la SRP, M. A. Perrot, Haute Route, 18, Bienne, qui les transmettra.

accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution



Mutuelle
vaudoise
accidents

Contrats de faveur avec la Société
pédagogique vaudoise, l'Union du corps
enseignant secondaire genevois
et l'Union des instituteurs genevois

Rabais sur les assurances accidents



L'agence de voyages

Auderset & Dubois

GENÈVE

16, place Cornavin

vous offre ses beaux cars pour vos

**COURSES D'ÉCOLE OU SOCIÉTÉS
VOYAGES ORGANISÉS pour tous pays**

Services réguliers en cars de luxe
de **Genève** à: **NICE - BARCELONE - TURIN**

Demandez nos programmes

FUNICULAIRE

Lugano-Monte San Salvatore

Panorama splendide

★

La plus belle promenade de
la région

★

Tarif spécial pour écoles



Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÈBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE

8. Beau-Séjour

Tél. perm. 22 63 70 Transports Suisse et Etranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

PAPETERIE de ST-LAURENT

Charles Krieg

RUE ST-LAURENT 21

Tél. 23 55 77 **LAUSANNE** Tél. 23 55 77

ARTICLES TECHNIQUES
MEUBLES DE BUREAU EN BOIS



Des professeurs toujours plus nombreux

acquièrent la conviction qu'un bon
stylo a sa place à l'école aussi.

Il importe naturellement que l'éco-
lier dispose d'un instrument à écrire
robuste, techniquement parfait. La
plume doit en être souple et obéir
sans peine à la pression de la main
enfantine.

Grâce à sa pompe à piston éprou-
vée avec mécanisme à différentiel,
à ses nouvelles rainures compensa-
trices empêchant les pâtés et à sa
plume (qu'on peut obtenir en diffé-
rentes largeurs), le Pelikan 120 ré-
pond dans une large mesure à ces
exigences.

Prix : Fr. 12.50.

Pelikan 120

En vente dans les bons magasins de la branche.

Etudes classiques scientifiques et commerciales

Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréat français
Technicums
Diplôme de commerce
Sténo-dactylographe
Secrétaire-comptable
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE CHEMIN DE MORNEZ TÉL. (021) 23 05 12

**LE
DÉPARTEMENT
SOCIAL
ROMAND**

des
Unions chrétiennes
de Jeunes gens
et des Sociétés
de la Croix-Bleue
recommande
ses restaurants à



LAUSANNE

Restaurant LE CARILLON, Terreaux 22
Restaurant de St-Laurent, rue St-Laurent 4

GENÈVE

Restaurant LE CARILLON, route des Acacias 17
Restaurant des Falaises, Quai du Rhône 47
Hôtel-Restaurant de l'Ancre, rue de Lausanne 34

NEUCHÂTEL

Restaurant Neuchâtelois, Faubourg du Lac 17

MORGES

Restaurant « Au Sablon », rue Centrale 23

MARTIGNY

Restaurant LE CARILLON, rue du Rhône 1

SIERRE

Restaurant D.S.R., place de la Gare



FORTUNA

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE
ZURICH

Bureau pour la Suisse romande
Ile St-Pierre **LAUSANNE** Tél. 23 07 75

Assurances temporaires au décès
Grandes assurances de capitaux
Assurances populaires
Assurances de groupes



Membres du corps enseignant
vos élèves trouveront à

Bellerive-Plage Lausanne

*L'heure de plaisir...
La journée de soleil...
Des vacances profitables...*

Conditions spéciales
faites aux élèves accompagnés de l'instituteur

L'hôtel-pension **LAC D'OESCHINEN**
s. Kandersteg O.B. (1600 m. d'altitude)

se recommande pour sa bonne cuisine aux prix
favorables pour des écoles et sociétés. **Lits, dor-**
toirs.

David Wandfluh-Berger. Tél. (033) 9 61 19

LAVANCHY & Cie S.A.

Rue de Genève 88 Gare de Sébeillon

LAUSANNE



Déménagements
Camionnage officiel C. F. F.
Vastes garde-meubles modernes

Conditions spéciales pour le personnel enseignant



VISITEZ LE CHATEAU DE CHILLON
près de Montreux

Entrée gratuite pour les classes primaires officielles